



Règlement des concours

Vertbaudet Suisse Sarl, organise des jeux-concours durant toute l'année. Ces concours sont accessibles depuis la **page Facebook** « vertbaudet (CH) » (<https://www.facebook.com/vertbaudet.ch/>) et la **page Instagram** « vertbaudet.ch » (<https://www.instagram.com/vertbaudet.ch>).

Conditions spécifiques pour les concours sur les pages Facebook et Instagram

La participation est ouverte à **toute personne physique ayant plus de 18 ans**. Cette personne doit autoriser la marque à pouvoir la contacter pour pouvoir lui écrire lorsqu'elle remporte un lot.

Le ou les gagnants sont tirés au sort parmi les bonnes réponses ou si l'action demandée a bien été réalisée. Les gagnants sont ensuite contactés par messages privés. Ils doivent répondre aux informations demandées dans les temps impartis pour recevoir leurs gains.

Si le gagnant ne correspond pas aux critères requis ou que les délais de réponses ne sont pas respectés, le lot sera remis en jeu et un nouveau gagnant sera tiré au sort. Ils recevront leur lot à leur adresse postale, par email ou encore par message privé.

Modalités de participation

Pour participer, il faut commenter ou réaliser l'action demandée par l'organisateur. Mais également **résider en Suisse**. Une fois le délai de participation atteint, plus aucune participation ne sera prise en compte. Les gagnants seront désignés par un tirage au sort.

Le seul fait de participer implique l'acceptation, sans réserve, du présent règlement.

Lots

Les lots seront envoyés au nom et prénom de la personne ayant été tirée au sort. Les lots non réclamés (pas de réponse du gagnant dans un délai de 15 jours) ne seront pas remis en jeu.

Les jeux concours ne sont ni organisés ni parrainés par Facebook. Les données personnelles collectées sont destinées à la société organisatrice et non à Facebook.

Janvier 2022

Teilnahmebedingungen am Wettbewerb

Vertbaudet Schweiz GmbH, organisiert über das Jahr laufend Wettbewerbe. Diese sind einsehbar auf Facebook « vertbaudet (CH) (<https://www.facebook.com/vertbaudet.ch/>) und auf Instagram « vertbaudet.ch» (<https://www.instagram.com/vertbaudet.ch>).

Besondere Bedingungen für Wettbewerbe auf den Seiten Facebook und Instagram

Teilnehmen dürfen Personen **welche das 18. Lebensjahr vollendet haben**. Der/die Teilnehmer/in muss vertbaudet genehmigen sie zu kontaktieren oder anzuschreiben, wenn sie gewonnen hat.

Der/Die Gewinner/in werden nach Ablauf des Wettbewerbs aus allen, welche die richtige Antwort gegeben hatten, gezogen. Bei Gewinn werden der/die Gewinner/in über Privatnachricht kontaktiert. Sie müssen daraufhin die gewünschten Angaben im genannten Zeitraum angeben um ihren Gewinn auszulösen.

Sollte ein Gewinner nicht den geforderten Kriterien entsprechen, oder nicht im genannten Zeitraum geantwortet haben, so wird ein neuer Gewinner gezogen. Der/die Gewinner/in erhalten Ihren Gewinn per Post, email oder Privatnachricht.

Voraussetzungen und Bedingung für die Teilnahme

Um teilzunehmen muss der/die Teilnehmer/in die vom Organisateur angeforderte Aktion ausführen. **Er/Sie muss in der Schweiz ansässig sein**. Nach Wettbewerbsende werden keine Teilnahmen am Wettbewerb mehr angenommen. Der/die Gewinner/in werden aus den richtigen Antworten gezogen.

Die Tatsache der Teilnahme beinhaltet die vorbehaltlose Annahme dieser Regeln.

Gewinne

Die Gewinne werden nur unter dem Namen des Teilnehmers versendet. Gewinne welche nicht angefordert wurden (keine Antwort auf unser E-Mail während 15 Tagen) werden nicht neu verlost.

Wettbewerbe sind weder von Facebook organisiert noch gesponsert. Die persönlichen Daten sind ausschliesslich für das veranstaltende Unternehmen und nicht für Facebook bestimmt.

Januar 2022